

COMMUNE DE BOUTTENCOURT

CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 04 NOVEMBRE 2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 04 novembre 2025 à dix-neuf heures trente sous la présidence de Monsieur André BAYART Maire.

Présents : MM BAYART André, SECACHE Pierre, LEROY Richard, DUTERTE Marine, LEJEUNE Jean-Pierre, CORNET Romain, AVISSE Sylvain, LAROSE Alexandre, BARDIN Christian, ROGUET Agnès et DUCLOY Bertrand

Absents représentés : Mme TELLIER Nadège par Mme DUTERTE Marine - M CONSEIL Dany par M SECACHE Pierre et M ALEXANDRE Christophe par M LEROY Richard

Absent : M BOS Ludovic

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention entre l'Etat et la Commune pour la mise en location du logement d'Ansennes

Le loyer sera plafonné à 544,48 €uros du fait que la maison est reconnue logement social

d'accepter le montant de la location du logement d'Ansennes proposé par Monsieur le Maire soit 540 €uros par mois et l'autorise à signer le bail et l'état des lieux avec un ou des locataire(s) répondant au plafond des ressources.

de retenir le devis d'ILM Informatique pour 5 300 € HT du fait que les ordinateurs ne sont pas compatibles avec Windows 11 Pro et que le tableau numérique (TBI) de la classe de Madame SINOQUET est hors-service.

Une subvention de 40% est sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Somme et auprès de Madame SIRE, conseillère départementale.

Le contrat de maintenance avec ABC Informatique du matériel informatique de la Mairie et des écoles sera résilié

d'accepter le devis de la société SIGNALFAST pour un montant de 2 616,60 €uros HT sur la demande faite par le Groupe MECA GLASS en vue de sécuriser la traversée de rue entre les deux usines par les salariés.

Une subvention au titre des amendes de police de 30% est sollicitée

d'autoriser Monsieur Le Maire à effectuer des inscriptions budgétaires pour la réimputation de travaux d'enfouissement de réseaux pat TE80, pour l'intégration des indemnités financières suite à la renégociation d'un prêt en 2017 et pour des travaux en régie (rénovation du bâtiment annexe du logement d'Ansennes)

d'inviter l'union commerciale de Blangy-Bouttencourt de déposer une nouvelle demande de subvention en 2026, la demande pour 2025 ayant été faite trop tard.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes  
Bouttencourt le 07 novembre 2025

Le secrétaire,



Le Maire,

André BAYART

